
BOURSE AUX PROJETS 2020

Fiche d'inscription des structures accueillantes.

A renvoyer au Service Enfance jeunesse de la Communauté de communes avant le 28/02/2020.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

La CCVA organise le dispositif Bourse Aux Projets. Il a pour vocation d'encourager la prise d'initiative par les jeunes de 14 à 17 ans et se concrétise par la réalisation d'un stage au sein d'un service d'une Mairie de la Communauté de communes du Val d'Amboise ou de toute autre structure publique ou associative située dans ce périmètre pendant les grandes vacances.

A l'issue du stage, et sous réserve que les conditions réglementaires soient remplies, le jeune perçoit une bourse lui permettant de financer un projet répondant à des critères précis : mobilité, scolarité, première nécessité, sport et culture.

Par ce dispositif, la Communauté de communes du Val d'Amboise veut défendre les objectifs suivants :

- **Encourager les jeunes dans la prise de responsabilités et la découverte du milieu du travail ;**
- **Favoriser la participation des jeunes à la vie du territoire à travers la découverte des structures locales ;**
- **Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle.**

Les jeunes de 14 et 15 ans obtiennent une contribution financière de 100 € contre une semaine de stage (25 heures).

Les jeunes de 16 et 17 ans obtiennent une contribution de 200 € contre deux semaines de stage (50 heures).

Le dispositif est piloté et financé par la Communauté de communes, et cette année encore, nous sollicitons l'ensemble des Mairies et de nombreuses associations pour accueillir les jeunes.

Si vous souhaitez participer et accueillir un ou plusieurs jeunes dans votre structure cet été, merci de remplir cette fiche. Chacun peut contribuer en fonction de ses possibilités.

FICHE PRESENTATION

Nom de votre association ou de votre service :

Commune d'implantation au sein de la CCVA (cochez la commune d'implantation) :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Amboise | <input type="checkbox"/> Cangey | <input type="checkbox"/> Chargé | <input type="checkbox"/> Limeray |
| <input type="checkbox"/> Lussault-sur-Loire | <input type="checkbox"/> Montreuil-en-Touraine | <input type="checkbox"/> Mosnes | <input type="checkbox"/> Nazelles-Négron |
| <input type="checkbox"/> Neuillé-le-Lierre | <input type="checkbox"/> Noizay | <input type="checkbox"/> Pocé-sur-Cisse | <input type="checkbox"/> Saint-Ouen-les-Vignes |
| <input type="checkbox"/> Saint-Règle | <input type="checkbox"/> Souvigny de Touraine | | |

Adresse du lieu de stage :

Nom et qualité du responsable de la structure :

Contact téléphonique :

Adresse mail :

Nom et qualité de la personne qui sera en charge du stagiaire (tuteur-tutrice) :

Contact téléphonique :

Adresse mail :

Présentation succincte de votre structure (missions principales):

FICHE MISSION

Missions précises que vous souhaitez confier aux jeunes :

Nombre de jeunes recrutés par semaine (*rayez les mentions inutiles*) :

- 1 seul jeune par semaine
- 2 jeunes par semaine
- 3 jeunes par semaine
- Plus de 3 jeunes, précisez :

Age du ou des stagiaires correspondants à ces missions (*rayez la mention inutile*) :

- 14-17 ans (missions accessibles à tous les jeunes)
- 16-17 ans (missions nécessitant plus de maturité)

Particularités éventuelles du stage (efforts physiques, horaires atypiques...) **ou matériel à prévoir** (chaussures de sécurité, vêtements, accessoires...)

Autres informations importantes que vous souhaitez communiquer :

FICHE DISPONIBILITES

Attention : Les jeunes de 14 et 15 ans doivent faire un stage d'une semaine et les jeunes de 16-17 ans un stage de deux semaines, le règlement prévoit un volume horaire maximum de 25 heures / semaine pour les jeunes âgés de 14-15 ans, et 50 heures sur deux semaines pour les 16-17 ans.

Cochez les jours d'accueils

Début des vacances scolaires



Juillet	Semaine 26 du 22 au 27 juin						Semaine 27 du 29 juin au 4 juillet						Semaine 28 du 06 au 11 juillet						Semaine 29 du 13 au 18 juillet						Semaine 30 du 20 au 25 juillet					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
	22	23	24	25	26	27	29	30	01	02	03	04	06	07	08	09	10	11	13	14	15	16	17	18	20	21	22	23	24	25
Août	Semaine 31 du 27 juillet au 1er août						Semaine 32 du 03 au 8 août						Semaine 33 du 10 au 15 août						Semaine 34 du 17 au 22 août						Semaine 35 du 24 au 29 août					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
	27	28	29	30	31	01	03	04	05	06	07	08	10	11	12	13	14	15	17	18	19	20	21	22	24	25	26	27	28	29

Autres précisions éventuelles : _____

Merci d'avoir pris le temps de remplir cette fiche, sans structures d'accueil la Bourse Aux Projets ne peut pas fonctionner ! N'hésitez pas à contacter le référent du dispositif en cas de besoin.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les jeunes pourront s'inscrire entre le 01 et le 30 avril 2020. Au mois de mai, la commission d'attribution validera les Bourses Aux Projets dans la limite de son budget. Au mois de juin au plus tard vous recevrez les informations concernant vos stagiaires (noms-prénoms-âges-périodes) et chaque jeune en stage dans votre structure aura eu la consigne de vous contacter pour prendre rendez-vous afin de signer la convention, de définir les horaires et autres modalités.

Ce document est à renvoyer par courrier ou par mail, au Service Enfance jeunesse de la CCVA,
9 bis rue d'Amboise 37530 Nazelles-Négron
Pour tout complément d'information, contactez le coordinateur jeunesse
par téléphone au 06 30 38 77 32 ou par mail à ej.ccva@cc-valdamboise.fr